

Ville de Chimay

Séance du Conseil communal du 01 juillet 2020

Résumé des points
inscrits à l'ordre du
jour

SEANCE PUBLIQUE

1. TRAVAUX ET PATRIMOINE – Carrière de Boutonville (Baileux) – Avenant (prorogation) au bail établi le 28 novembre 1967 - Approbation

Le bail relatif à la Carrière de Boutonville fait l'objet d'un avenant prorogeant le bail établi le 28/11/1967 pour une période de 10 années complémentaires (soit jusqu'au 12 décembre 2040). Le Collège propose au Conseil d'approuver cet avenant.

2. TRAVAUX ET PATRIMOINE – Approbation du plan communal d'investissement rectificatif – PIC – 2019-2021

Le plan d'investissement 2019-2021 de la Ville de Chimay a été approuvé par le Conseil communal du 31/01/2020. Après approbation du SPW Mobilité et Infrastructures, il convient cependant d'intégrer certaines remarques et d'introduire un PIC rectificatif. Les modifications portent sur les travaux prévus à la Fagne (liaison N53 → Labo), la rue des Marcheurs à Virelles, la rue du Centre à L'Escaillère, la liaison Forges-Bourlers et la rue de la Croisade à Baillièvre pour lesquels la solution technique doit être adaptée. Le dossier 2020.02 – achat et rénovation de l'ancien Ministère des Finances n'a pas été retenu car le dossier (dans sa partie acquisition du bien) doit être approuvé par le Conseil Communal dans sa totalité au départ d'une expertise établie sur base de points de comparaison.

Le Conseil est invité à marquer son accord sur le PIC rectificatif.

3. MARCHES PUBLICS – Fourniture d'une camionnette neuve pour le service travaux selon les conditions du SPW – Approbation des conditions du marché

Le Collège propose au Conseil de recourir à une centrale de marché ce qui dispense la Ville d'organiser elle-même une procédure de passation de marché afin d'acquérir une camionnette neuve pour le service Travaux de la Ville de Chimay selon les conditions du SPW. Cette dépense estimée à 18.181,82€ htva ou 22.000€, 21% TVA sera financée par emprunt par le crédit inscrit au budget extraordinaire 2020.

4. MARCHES PUBLICS – Fourniture d'un tracteur-tondeuse neuf pour l'entretien du camping communal de la Ville de Chimay – Approbation des conditions du marché

Le Collège propose au Conseil d'approuver le cahier des charges n°2020-019 et le montant estimé du marché « Fourniture d'un tracteur-tondeuse neuf pour l'entretien du camping communal de la Ville de Chimay » établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 18.181,82€ htva ou 22.000€, 21% TVA comprise. Le marché passera par la procédure négociée sans publication préalable et sera financé par prélèvement par le crédit inscrit au budget extraordinaire 2020 de la Ville de Chimay.

5. MARCHES PUBLICS – Pose de 100 mètres de tuyaux rue Maubert à Rièzes – Approbation des conditions du marché

Le Collège propose au Conseil d'approuver le cahier des charges n°2020-016 et le montant estimé du marché « Pose de 100 mètres de tuyaux rue Maubert à Rièzes » établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 20.661,16€ htva ou 25.000€, 21% TVA comprise. Le marché passera par la facture acceptée (marché public de faible montant) et sera financé par emprunt par le crédit inscrit au budget extraordinaire 2020 de la Ville de Chimay.

6. MARCHES PUBLICS – Fourniture de +/- 450 tonnes de tarmac pour le deuxième semestre de l'année 2020 – Approbation des conditions du marché

Le Collège propose au Conseil d'approuver le cahier des charges n°2020-021 et le montant estimé du marché « Fourniture de 450 tonnes de tarmac pour le deuxième semestre de l'année 2020 » établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 41.322,31€ htva ou 50.000€, 21% TVA comprise. Le marché passera par la procédure négociée sans publication préalable et sera financé par emprunt par le crédit inscrit au budget extraordinaire 2020 de la Ville de Chimay.

7. URBANISME - Programme d'Actions sur les Rivières pour une approche Intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.) – Approbation des enjeux, objectifs et projets/mesures dans le cadre de la gestion communale des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie

La Ville de Chimay en sa qualité de gestionnaire des cours d'eau non navigables de troisième catégorie est tenue d'assurer une gestion intégrée, équilibrée et durable de ses cours d'eau. Dans ce cadre, elle participe à l'élaboration des P.A.R.I.S. (Programme d'Actions sur les Rivières pour une approche Intégrée et Sectorisée), assure les travaux d'entretien et de petite réparation et accorde les autorisations domaniales y relatives.

Le Collège propose au Conseil de valider les rapports des P.A.R.I.S relatifs aux différents enjeux et objectifs ainsi qu'aux mesures à planifier dans le cadre de cette gestion et de faire exécuter les P.A.R.I.S. dès leur adoption par l'autorité de bassin.

8. URBANISME – Création d'une Commission de rénovation urbaine – Composition de la nouvelle commission et Règlement d'Ordre Intérieur

Suivant la volonté du Conseil communal de poursuivre la politique de ré-aménagement et de re-dynamisation de la Ville , il convient d'approuver la constitution d'une commission de rénovation urbaine (CRU) qui constituera un organe de coordination d'information, de consultation et de relais vers la population et les acteurs d'un quartier faisant l'objet d'une opération de rénovation urbaine. Dans ce sens, il convient également de fixer le Règlement d'Ordre Intérieur.

Le Collège propose au Conseil d'arrêter la composition de la Commission, de désigner les représentants politiques et d'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur.

9. FINANCES – Modification budgétaire n°1-2020

Le Collège invite le Conseil à approuver la modification budgétaire n°1-2020.

10. FINANCES – Délibération générale adoptant des mesures d’allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

De nombreux secteurs ont été impactés par la crise sanitaire du Covid-19. Les secteurs de l’Horeca, du tourisme et des maraichers étant particulièrement visés par la politique fiscale de la Ville de Chimay, le Collège propose au Conseil de ne pas faire appliquer pour l’exercice 2020, les délibérations portant sur la redevance sur l’occupation du domaine public par le placement de terrasses, tables et chaises et celle portant sur le droit d’emplacement dans le cadre des marchés hebdomadaires. Il est également proposé de ne pas faire appliquer pour les 6 premiers mois de l’exercice 2020, la délibération concernant la redevance sur le droit d’emplacement dans le cadre de marchés durant les foires de Pâques et octobre.

Le Collège invite le Conseil à approuver ces mesures d’allègement fiscal.

11. FINANCES - Subventions 2020

11.1 – ASBL Contrat de rivière Haute Meuse

Le Collège invite le Conseil à approuver l’octroi d’une subvention de 3.180€ à l’ASBL Contrat de Rivière Haute Meuse pour l’année 2020.

11.2 – Académie de Musique

Le Collège invite le Conseil à approuver l’octroi d’une subvention de 3.718,40€ à l’ASBL Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut pour l’année 2020.

11.3 – Association VIA PERFECTA

Le Collège invite le Conseil à approuver l’octroi d’une subvention de 4.941,50€ à l’Association Via Perfecta pour l’année 2020.

12. FINANCES – Fabriques d’églises

12.1 – Compte 2018 fabrique d’église de Bailièvre

La fabrique d’église Saint Joseph de Bailièvre a remis pour approbation la délibération du 04/03/2020 relative à son budget pour l’exercice 2018. Il appartient au Conseil d’approuver ce budget.

12.2 – Compte 2019 fabrique d’église de L’Escaillère

La fabrique d’église Sainte Hilaire de L’Escaillère a remis pour approbation la délibération du 15/04/2020 relative à son budget pour l’exercice 2019. Il appartient au Conseil d’approuver ce budget.

12.3 – Compte 2019 fabrique d'église de Baileux

La fabrique d'église Saint Martin de Baileux a remis pour approbation la délibération du 03/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.4 – Compte 2019 fabrique d'église de Virelles

La fabrique d'église Saint Martin de Virelles a remis pour approbation la délibération du 14/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.5 – Compte 2019 fabrique d'église de Bailièvre

La fabrique d'église Saint Joseph de Bailièvre a remis pour approbation la délibération du 24/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.6 – Compte 2019 fabrique d'église de Chimay

La fabrique d'église Saints Pierre et Paul de Chimay a remis pour approbation la délibération du 18/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.7 – Compte 2019 fabrique d'église de Forges

La fabrique d'église Saint Georges de Forges a remis pour approbation la délibération du 29/05/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.8 – Compte 2019 fabrique d'église de Saint-Remy

La fabrique d'église Saint Remy de Saint-Remy a remis pour approbation la délibération du 18/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.9 – Compte 2019 fabrique d'église de Salles

La fabrique d'église Sainte Vierge de Salles a remis pour approbation la délibération du 19/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.10 – Compte 2019 fabrique d'église de Rièzes

La fabrique d'église Saint Gorgon de Rièzes a remis pour approbation la délibération du 10/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.11 – Compte 2019 fabrique d'église de Robechies

La fabrique d'église Saint Nicolas de Robechies a remis pour approbation la délibération du 06/04/2020 relative à son budget pour l'exercice 2019. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

12.12 – Modification budgétaire 1/2020 fabrique d'église de Rièzes

La fabrique d'église Saint Gorgon de Rièzes a remis pour approbation la délibération du 04/06/2020 relative à la modification budgétaire n°1/2020. Il appartient au Conseil d'approuver cette modification budgétaire.

12.13 – Budget 2020 fabrique d'église de Bailièvre

La fabrique d'église Saint Joseph de Bailièvre a remis pour approbation la délibération du 04/03/2020 relative à son budget pour l'exercice 2020. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

13. AFFAIRES GENERALES – Assemblées Générales

13.1 – O.T.W. (TEC) – Jeudi 2 septembre 2020

L'Assemblée Générale extraordinaire de la société OTW aura lieu le 2 septembre 2020.

Afin de donner mandat aux délégués, il importe que l'Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l'ordre du jour, à savoir :

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes ;
3. Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2019 ;
4. Attribution des bénéfices ;
5. Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie ;
6. Décharge aux Commissaires aux Comptes.

Le Conseil communal est invité à approuver cet ordre du jour.

13.2 – INTERSUD – Mercredi 16 septembre 2020

L'Assemblée Générale stratégique de l'Intercommunale INTERSUD aura lieu le 16 septembre 2020.

Afin de donner mandat aux délégués, il importe que l'Assemblée émette ses considérations relatives aux points portés à l'ordre du jour, à savoir :

1. Approbation des comptes et du rapport annuel 2019 ;

1.1. Rapport de Rémunération établi conformément à l'article L6421-1 du CDLD ;

1.2. Approbation des comptes annuels au 31.12.2018 ;

- a. Rapport annuel – présentation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- b. Rapport de gestion du Conseil d'administration et annexes ;
- c. Approbation des comptes de la société interne Igretec /Intersud 2019 ;
- d. Rapport du Commissaire (réviseur d'entreprises) ;
- e. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat ;

1.3. Décharge aux administrateurs ;

1.4. Décharge au Commissaire (réviseur d'entreprise) ;

2. Approbation du mandat de commissaire réviseur pour la période 2020 – 2022.

Le Conseil communal est invité à exprimer sa position concernant cet ordre du jour.